

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
11

Membre excusé
avec procuration
1

Membre excusé
1

Membres absents
2

Séance du 1^{er} décembre 2022
dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le premier décembre de l'an deux mille vingt-deux)
sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Présents : 11

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Josiane FORÊT,
M. Mathieu GARÉ, Mme Sylvie KUENEMANN, Mme Maryse LOUIS,
Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Raphaël SPADARO,
M. Eddie WAESELYNCK

Excusé avec procuration : 1

M. Fernand THUET procuration à Madame MEYER

Excusée : 1

Mme Rachel BAECHEL

Absents : 2

M. Gilbert GOEPFERT
Mme Danielle GRUMET

SOUS-PREFECTURE

13 DEC. 2022

DE MULHOUSE

POINT SPÉCIFIQUE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

6. Approbation des secours de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, il est de tradition que le C.C.A.S. remette des bons d'achat aux familles les plus nécessiteuses de RIXHEIM suivi par le C.C.A.S. au cours des 3 derniers mois (de septembre à novembre 2022).

De plus, les agents en contrat aidé Parcours Emploi Compétences (PEC), bénéficient également des bons de Noël en raison de la faible prime de fin d'année qui leur est octroyée au vu de leur contrat.

Leur durée de validité est limitée au 31 décembre 2022.

	Familles accompagnées par le CCAS	Agents en contrat PEC
Familles ayant aucun ou 1 enfant à charge (soit 1 bon)	3	7
Familles ayant 2 enfants et plus à charge (soit 2 bons)	2	0
Nombre de bon(s) total Sous-total	7 bons Soit un montant de 350 €	7 bons Soit un montant de 350 €
TOTAL	14 bons soit 700 €	

.../...

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- de fixer la valeur unitaire de chaque bon d'achat à 50 € (cinquante euros),
- d'attribuer un bon par personne seule, un bon par famille n'ayant qu'un enfant à charge, deux bons par famille ayant au minimum deux enfants à charge,
- d'imputer la somme correspondante en section de Fonctionnement au titre des charges générales – 65133 « secours d'urgence ».

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 05 décembre 2022

Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :



Valérie MEYER